

**Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la Restauration /  
Direction des Ressources Humaines**

**Ressources Humaines**

**REF : DRH2011002**

**Signataire : BC/SL**

**OBJET: PERSONNEL COMMUNAL: recrutement d'un médecin généraliste non titulaire pour une durée de 3 ans à compter du 1er février 2011 à la Direction de la Petite Enfance .**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire ;

Vu la loi n° 836 634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 94-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 88- 145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale, notamment ses articles 2 à 4 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 7 novembre 1977 créant des emplois de médecins ;

Vu la déclaration de vacance de poste n° CIGPC – 2010.11.02.126 exécutoire le 18 novembre 2010 effectuée auprès du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne de la Région Ile France ;

Considérant la nature des fonctions spécifiques de médecin généraliste non titulaire à la Direction de la Petite Enfance et la nécessité de recruter un médecin disposant d'une expérience confirmée dans ce domaine ;

Vu le budget communal ;

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**AUTORISE :** Monsieur le Maire à recruter dans les conditions fixées par l'article 3 alinéa 5 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour une durée de 3 ans, un médecin à compter du 1er février 2011.

**AUTORISE :** en conséquence Monsieur le Maire à signer le contrat de recrutement

**DIT :** que la rémunération de ce médecin sera calculée sur la base de 36 vacations, 77.54 € (vacation de 2 heures)

**DIT** : que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de cet agent non titulaire sont inscrits au budget de l'exercice en cours

64131.511. ( 602.64131.511)

Le Maire

Jacques SALVATOR